

LE CHAMP DES BRUYÈRES

NEWSLETTER N° 1 CHAMP DES BRUYÈRES MARS 2019



Vue générale du Champ des Bruyères en 2020

Le Champ des Bruyères, espace naturel de 28 hectares au cœur de la Métropole, poumon vert de la rive gauche à la charnière de 5 communes (Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Grand Quevilly et Petit-Quevilly) et prisé des promeneurs comme des sportifs, va devenir le plus grand parc urbain de la Métropole.

Le projet, imaginé et réfléchi avec les habitants, des paysagistes et des spécialistes de l'aménagement des grands espaces urbains (groupement Mutabilis, Bérim, Atelier Philippe Madec et OGE), se concrétise dans sa première phase de chantier.

Les travaux, débutés en juin 2018, ont commencé par le nivellement du terrain, la répartition des réseaux et la réalisation des cheminements.

À l'automne s'en est suivie une période de plantations. Le début de la construction des bâtiments du parc est prévue en 2019.

Les services de la Métropole Rouen Normandie et les équipes de paysagistes ont pour mission de répondre à un calendrier serré, en dépit des conditions climatiques, pour permettre une ouverture du site au printemps 2020.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'emplacement du futur hippodrome des Bruyères est encore en partie recouvert par la forêt du Rouvray.

Au début du XIX^e siècle, le site est entièrement déboisé, les terrains sont envahis par une végétation pauvre comme la bruyère, d'où l'origine du nom des Bruyères-Saint-Julien.

Avant de devenir champ de courses, les terrains sont mis en culture, avec des essais de production de pommes de terre et de blé qui seront sans lendemain.

Les aménagements réalisés en 2018

P Parvis Diochon

Le futur aménagement du parvis se composera d'une place urbaine, d'un parking conservant le même nombre de places de stationnement qu'auparavant, et d'une véritable ouverture entre l'une des entrées principales du parc et l'avenue des Canadiens.

La transplantation des Magnolias a été réalisée en juin 2018. Ils sont mis en jauge sur la parcelle Nord du site pour une année.



Transplantation des Magnolias.

Depuis août 2018, le parvis Diochon est en cours de démolition.

Les travaux sur ce secteur consistent à :

- déconstruire les aménagements actuels,
- niveler le site pour en préparer la nouvelle configuration,
- mettre en place les réseaux (eau, ERDF...),
- réaliser les bordures,
- mettre en œuvre les revêtements de sols.

À proximité, les anciens vestiaires ont été totalement démolis pour laisser place à la nouvelle entrée Nord-Ouest du parc.

T4



Dans ce secteur, une coordination avec les travaux T4 a été nécessaire, puisque la voirie de l'avenue des Canadiens est en cours de rénovation. Objectif : la réalisation des revêtements définitifs de l'avenue en prévision de la mise en service de cette nouvelle ligne de transports en commun le 25 mai prochain.



Secteur Sud-Allée du champ de courses et Charles Péguy

Les travaux de ce secteur correspondent à la démolition des revêtements existants et des structures de voiries actuelles, la réalisation d'un système spécifique (servant à faire écouler l'eau des sols) au pied de la future voirie et d'un remblai de renfort de la future rue.

La rue Charles-Péguy est fermée depuis le 27 août 2018 jusqu'à la fin du chantier (courant 2020). Un cheminement piéton est néanmoins maintenu par la cour de l'immeuble LOGISEINE permettant de rejoindre le trottoir Sud de la rue Charles-Péguy. Les gradins de la promenade des Callunes sont réalisés à 80%.



Secteur central

Des travaux préparatoires sur l'intégralité de site ont eu lieu à partir de mi-juin 2018.

Ces travaux ont consisté :

- à enlever les arbres présentant un risque suite au diagnostic phytosanitaire et pour les besoins de projet (30%)
- à débroussailler de nombreuses parcelles du parc
- à tailler les arbres restant en place et à installer des protections ceinturant les zones paysagères conservées
- à réaliser les futures fosses de plantations et à terrasser pour dessiner la future topographie du site.



Souches d'arbres malades abattus au houppier creux.

Ces terrassements ont permis de dissocier les matériaux présents sur le site afin de les réutiliser dans le cadre des nouveaux aménagements (ex. des bétons stockés sur site concassés puis réutilisés en sous-couche des futurs cheminements).

Les terrassements liés à l'implantation des futurs jardins creux ont débutés.

Les sols brique des futurs bancs, tables de pique-nique, abris et barbecue ont été réalisés.

Des bosquets sur ce secteur ont été plantés notamment autour de la grande pelouse.

La serre de production du pôle permacole a été montée.

Un temps de plantation participatif au sein du verger conservatoire a eu lieu avec les mécènes Rotary/Cargill, une quinzaine d'arbres ont été plantés par les salariés ou adhérents de structures mécènes sur les 197 du verger (le reste ayant été plantés par l'entreprise d'espaces verts).



Sols en briques des futurs bancs.

Serre permacole.

Frange Est-Madrillet

Les anciennes écuries ont été démolies fin août 2018.



Le prototype de la clôture qui sera installée sur cette frange a été validé.

Un projet collectif et concerté

Depuis 2013, élus, habitants mais également de nombreuses associations se sont mobilisés pour réfléchir et construire ensemble le projet du parc du Champ des Bruyères. Plusieurs formes de participation à cette concertation publique leur ont été proposées par la Métropole : des visites du site, des réunions publiques, des ateliers de travail, des réunions de restitution, un serious game...



De la concertation à l'aménagement

Des mesures de protection de la biodiversité

Les arbres conservés sont protégés par d'importantes clôtures afin de ne pas être abimés pendant les travaux.



Les apports de terres sont limités à la ferme permacole. Le volume nécessaire à l'activité de production est d'environ 3500m³. Sur le reste du site, aucun apport extérieur de terre ne sera réalisé. Toutes les terres remaniées restent dans l'emprise du chantier.

La future réserve écologique située au Sud-Est du parc a été clôturée dès le début des travaux afin de la protéger du passage des engins de chantier. C'est également le cas du secteur situé au Nord-Est du site constitué de pelouses vivaces qui accueilleront notamment différents types de bruyères.



Un parc pour tous

Ce parc de 28 hectares trouve un équilibre entre usages récréatifs et préservation de la biodiversité. Le projet prévoit des aménagements paysagers de qualité, qui maintiennent voire développent les habitats à enjeux en termes de biodiversité avec :

- **La plantation de plus de 5000 arbres** dont un verger et une forêt comestible ouverts à tous
- **De la bruyère**, espèce endémique des milieux sableux, secs et acides
- **Une grande pelouse de 2 hectares** aux usages libres de pique-nique, jeux de ballon et éventuelles animations
- **Des bosquets et haies** plessées, qui délimiteront les espaces et apporteront de l'ombre sur l'espace sur la pelouse
- **3 aires de jeux** de plus de 1 000 à 8 000 m², offrant à un public d'enfant et d'adulte activités sportives et récréatives, s'inspirant tantôt du graphisme du passé hippique et tantôt du milieu naturel du site
- **Des réserves écologiques** permettant la conservation d'espèces remarquables



- **2 hectares consacrés** à la production locale maraîchère assurée par l'association Champ des Possibles, certifiée en agriculture biologique, conçue sur le modèle de la permaculture (agriculture permanente respectueuse de l'homme et de son environnement), qui sera ouverte aux visites pédagogiques
- **Et une touche de création artistique** avec par exemple des champignons en fonte disséminés au sein de la forêt comestible réalisés par Quentin Garel ou encore les œuvres tressées de Stéphanie Battier

Calendrier



2018

Travaux d'aménagements

Démarrage des travaux paysagers : travaux de nivellement du terrain, débroussaillage, abattage d'arbres soit pour des raisons phytosanitaires soit pour des besoins de projet (environ 30% des arbres existants), transplantation d'espèce à enjeux, réalisation de cheminements, des aires de jeux, des clôtures et des parvis d'entrée de parc.



2019

Démarrage de la construction des bâtiments du parc



2020

Ouverture à l'été 2020



Suivez l'actualité du projet

jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr



Financeurs

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 22 millions d'euros TTC

Métropole Rouen Normandie : 10 millions d'euros

Région Normandie : 5.5 millions d'euros

Département de Seine-Maritime : 6.5 millions d'euros